

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 DÉCEMBRE 2016

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/11/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 12/12/2016

Délibération n° D-2016-451

Agenda d'accessibilité programmé (ADAP) - Premier rapport
annuel

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe POIRIER

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Direction de Projet Environnement et Handicap

Agenda d'accessibilité programmé (ADAP) - Premier rapport annuel

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L111-7 à L111-8-4, R111-18 à R111-19-51 du Code de la construction et de l'habitation ;

Vu la charte Ville Handicaps adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal en date du 14 octobre 2013 ;

Vu l'arrêté préfectoral des Deux-Sèvres du 7 décembre 2015 portant approbation de l'Adap déposé par la commune de Niort pour 196 établissements recevant du public et 23 installations ouvertes au public pour une durée des travaux de 9 années ;

Le Code de la construction et de l'habitation dans son art. D.111-19-45 précise que lorsqu'un agenda d'accessibilité programmée comportant plus d'une période est approuvé, le propriétaire adresse au Préfet ayant approuvé cet agenda un point de situation sur la mise en œuvre de l'agenda à l'issue de la première année.

2016 étant l'année du démarrage pour l'Adap de la Ville, les études n'avaient pas pu être anticipées en année N-1. En conséquence, un important travail d'études a été réalisé sur le 1er semestre 2016. La mise en œuvre des travaux a pu débuter au second semestre.

Toutes les études ont été réalisées en interne, complétées par une obligation réglementaire d'une attestation délivrée par un contrôleur technique agréé sur les établissements de 1ère à 4ème catégories. Toutes les autorisations de travaux prévues sur les bâtiments mentionnés dans l'Adap pour l'année 2016 ont été déposées.

La Sous-Commission Consultative Départementale chargée d'examiner les dossiers se réunit chaque semaine. Elle traite tous les dossiers du département par ordre d'arrivée. Le Préfet dispose d'un délai de deux mois pour statuer sur un dossier.

Sur l'ensemble des dossiers déposés, la Ville de Niort n'a reçu qu'un seul avis défavorable concernant le Centre régional de tennis de table, qui nécessite une modification du projet, donc une nouvelle présentation de dossier et une reprogrammation des crédits pour 2017.

Une interrogation subsiste encore sur le classement des toilettes publiques à intégrer dans le patrimoine des établissements recevant du public ou dans celui des installations recevant du public. Le dossier des toilettes publiques du Cimetière de Buhors n'ayant pas été instruit par les services d'Etat compétents, les services municipaux attendent un écrit. Une reprogrammation des crédits pour 2017 est à prévoir.

L'accessibilité de la Conservation des cimetières, 31 rue de Bellune, est incluse dans un projet d'envergure de l'ordre de 135 000 €, les études sont réalisées, les marchés de travaux sont en cours d'attribution. Une reprogrammation des crédits inscrits à l'Adap est à prévoir pour 2017.

Une opération est en cours d'étude concernant les locaux de la Salle polyvalente du Port et locaux associatifs.

Il est à noter une prescription nouvelle, introduite par le contrôleur lors de l'analyse des dossiers. Il s'agit de la pose d'avertisseurs lumineux devant être raccordés sur l'alarme incendie, dans les locaux où le public pourrait se retrouver isolé. Cette prescription, relevant de la sécurité incendie, n'était pas dans les diagnostics initiaux concernant l'accessibilité. Une étude des coûts est en cours.

Suite à des difficultés techniques, les travaux de mise en accessibilité concernant l'IOP place de la Brèche ne seront pas terminés en fin d'année. Il a fallu répertorier des matériaux durables dans le temps, conformes à la réglementation, adaptables à l'existant et validés par Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France. Le début des travaux est prévu pour la fin de l'année. Les crédits seront reprogrammés sur 2017.

Les études programmées sur l'année 2016 seront terminées en fin d'année.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte du premier rapport annuel de l'Adap Ville de Niort, qui sera transmis à Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer tout document relatif à ce rapport annuel.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	2
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Conseil municipal a pris acte du rapport annuel.

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjointe déléguée

Signé

Jacqueline LEFEBVRE

**COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE
DU 25 NOVEMBRE 2016**

a-d'ap

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE
L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS PARTOUT



RAPPORT DES ACTIVITES 2016 – DIRECTION PATRIMOINE ET MOYENS

PLANNING ADAP 2016-2024

CONTIENT 196 ERP et 23 IOP pour une enveloppe globale de 10 409 255€ TTC

LEGENDE - code couleur planification

Phase Etude et démarche d'autorisation de travaux
Phase TRAVAUX et intégration des opérations de mise en accessibilité
Etudes et travaux à programmer
Dévenir du site remis en cause
Remise de l'ADAP

Attestations produites

5 Planification

Calendrier des actions de mise en accessibilité (Etudes / Travaux)

NOM de l'établissement	Sous équipement	Année						PÉRIODE 2 2019 > 2021	PÉRIODE 3 2022 > 2024	Commentaires
		Année 1 2016		Année 2 2017		Année 3 2018				
		1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre			

Espace Michèle Arnoux	Canj							11 888 €		
Maison Le Boulle	Reper de jeunes travailleurs								228 200 €	Travaillé sur autre site
128bis rue de l'Éclair	Association Ecole Noire								28 942 €	
Local associatif	Associations sportives								9 482 €	
Local associatif									6 068 €	
Local associatif	ONCTS								82 080 €	
Local associatif	Locaux François Truffaut								9 821 €	
Local associatif	Locaux UNEDF								9 893 €	
Local associatif									21 806 €	
Local associatif									24 178 €	Travaillé sur autre site
Maison d'habitation	Stimospo								66 722 €	
Maison d'habitation - 03 Pasteur	L'apart 13A rue Louis Braille - Association de parents de l'école St Pierre								22 406 €	
Maison d'habitation - 03 Pasteur	L'apart 13C rue Louis Braille - Association des parents de l'école St Pierre								82 842 €	
Maison d'habitation - 03 Pasteur	L'apart 13D rue Louis Braille - Centre de la vieillesse de l'école St Pierre								6 826 €	
L'apart 13E rue Louis Braille - Planning familial et Inclusion Terres	L'apart 13E rue Louis Braille - Planning familial et Inclusion Terres								9 187 €	
5 rue du presbytère	Locaux communs et salle associative								8 882 €	
Espace associatif Langens - Maison									68 228 €	
Maison des associations et des sportifs								388 053 €		
Espace associatif de l'école Pasteur									26 027 €	
Site de Pré-Caroy - Pavillon 2	Pavillon 2 - jardin de l'eau								2 080 €	
Centre Du-Bouché									101 806 €	Travaillé sur autre site
Local associatif Sébastien B	CCAS								17 982 €	
Presbytère Notre-Dame	Cathédrale au St-L, ne sert plus de logement								28 823 €	
Presbytère Saint André	Cathédrale au St-L								60 855 €	
Presbytère Saint Martin	Cathédrale au St-L								64 889 €	
Presbytère Saint Eloi	Salle de réunion au St-L								12 187 €	
Centre culturel municipal François Mitterand									48 833 €	Travaillé sur autre site

Programme pluriannuel d'investissement

Validé par les élus en CM DE 2016 à 2024

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	À suivre
Dépenses	10 409 255€	370 000	363 000	975 000	1 122 000	1 122 000	1 121 455	5 335 800

SITES INSCRITS DANS L'ADAP en 2016 reportés en 2017: instruction en cours

- WC publics Place Raoul Auzanneau
- WC publics Chabot
- WC publics Champclairot
- WC publics Chanzy
- WC publics Cour Saint Marc
- WC publics de la Mégisserie
- WC publics et local annexe propreté urbaine (abri balayage) Souché
- WC publics et local pour les déchets du marché Ribray
- WC publics Avenue de Limoges
- WC publics Renon
- WC publics Saint Liguair
- WC publics Viala

SITES INSCRITS DANS L'ADAP en 2016 : travaux réalisés en attente de l'attestation d'accessibilité

- GS Jacques Prévert (élémentaire et maternelle)
- GS Paul Bert maternelle
- Maison de quartier de Cholette
- Patinoire
- Stade municipal avenue de la Rochelle

SITES INSCRITS DANS L'ADAP en 2016 : travaux réalisés en partie en attente d'une dérogation : instruction Autorisation de travaux

- Salle de diffusion (espace Michelet) : sanitaire loge accessible
- Musée du Pilon: accessibilité à l'étage avec activité vers autre site et patrimoine architectural préservé
- Salle de sports du Pontreau: accès mezzanine avec activité vers autre site
- Salle de sports George Sand: accès mezzanine (idem)
- Salle de sports de Souché : accès mezzanine (idem)
- Salle de sports du coteau St Hubert: accès mezzanine (idem)

SITES INSCRITS DANS L'ADAP en 2016: travaux en cours de réalisation

- Espace Michelet RDC – R+1 – R+2: manque signalétique adaptée
- Espace Michelet Police Municipale: manque signalétique adaptée
- Bureau de poste Ste Pezenne: vérification conformité des installations
- Bureau de poste de Souché: vérification conformité des installations

- SITES INSCRITS DANS L'ADAP en 2016: travaux reportés en 2017

- Cimetière ancien Bellune
- Cimetière de Buhors
- Conservation des cimetières
- Mairie de quartier de Saint Liguair
- Centre Régional de Tennis de Table
- Locaux place du port

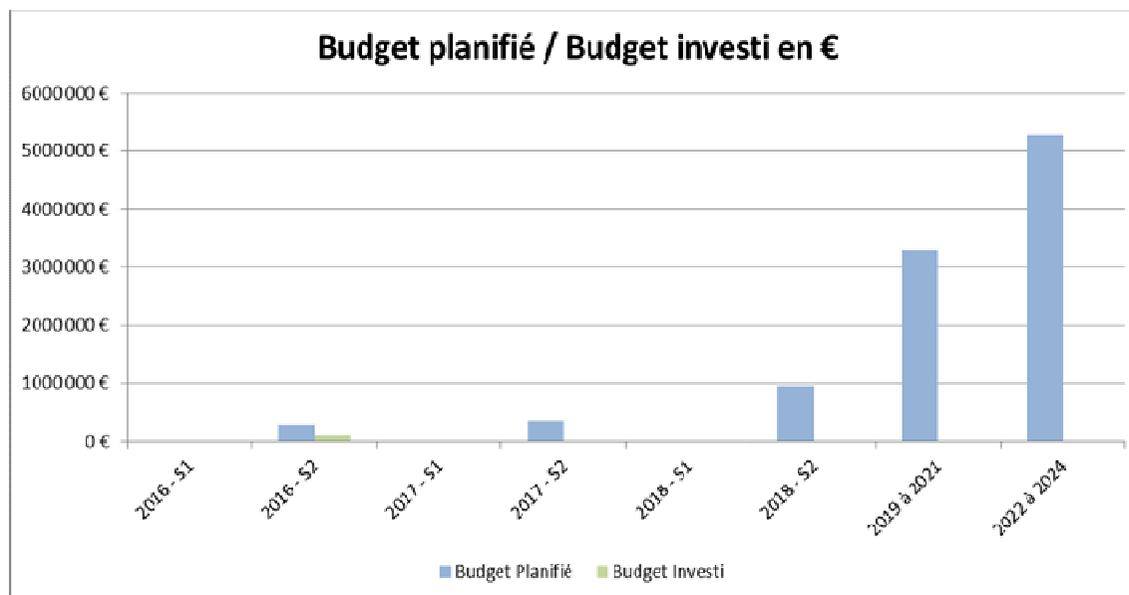
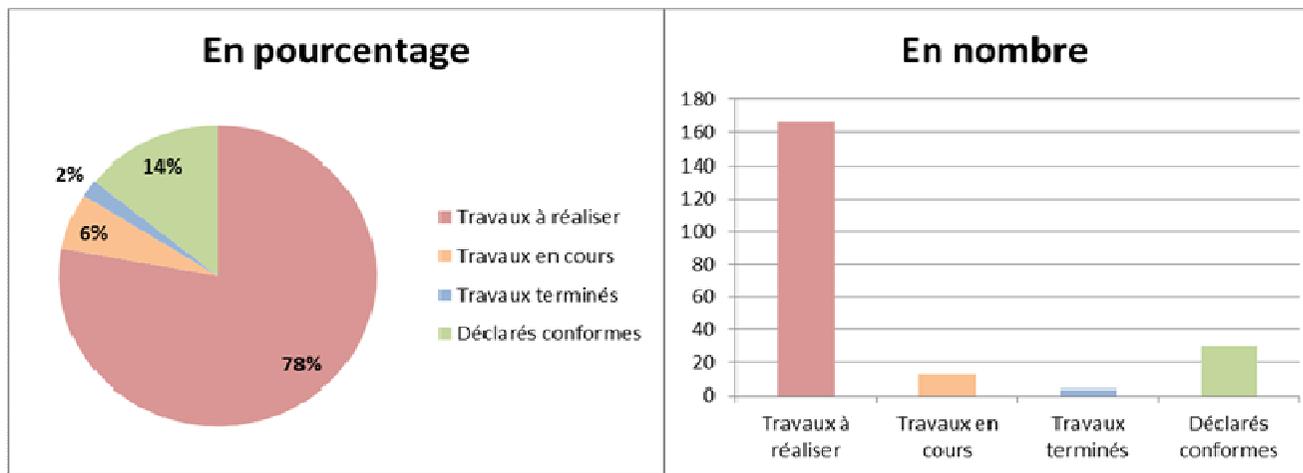
- BILAN DES ACTIVITES 2016

**Etudes réalisées en maîtrise d’œuvre interne
(analyse, dessin et descriptif)**

**Travaux réalisés en maîtrise d’œuvre interne
avec entreprises Accord-cadre**

INSCRITS ADAP 2016	ETUDES REALISES	TRAVAUX REALISES	RECEPTION	TRAVAUX REPROGRAMMES EN 2017
12 WC PUBLICS 22 AUTRES ERP	16 DOSSIERS INSTRUITS 6 DEROGATIONS EN COURS 12 WC EN ATTENTE DE DECISION	14 OPERATIONS DE TRAVAUX pour un montant de 120 776€	EN ATTENTE DE 7 ATTESTATIONS D’ACCESSIBILITE	12 SITES pour un montant de 113 028€

Etat d'avancement fin 2016 de l'accessibilité des ERP Vdn/IOP sur la durée globale de l'ADAP 2016-2024



Etat d'avancement de l'accessibilité des ERP VDN/IOP

